Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260805-202672_DELIB-DE

DELIBERATION
REMBOURSEMENT MME BOUCHOUCHA

COMMUNE HOEDIC
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation
27/07/2026

Date d'affichage

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 6
- votants : 8

L'an deux mil VINGT SIX, le 31 juillet 2026

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de
M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.

Présents *: MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc. LEMOINE Michel.*
ALLANIC Christian.
MMES. BLANCHET Véronique.. MALAMITSAS Véronique.
MOISDON Emilie (arrivée à 9h55).
Absents : *BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. CHERON Béatrice*
LE SCOARNEC Goustan, pouvoir à LEMOINE Michel
LE PALMEC Valérie, pouvoir à MALAMITSAS Véronique

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : M. CHIFFOLEAU Jean Luc

Suite à l'épisode caniculaire et à la configuration du studio loué, Mme Bouchoucha demande le remboursement de son séjour d'un montant de 1060.70 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la demande de remboursement de Mme Bouchoucha

Fait et délibéré à Hoëdic le 31 juillet 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 04 aout 2026

Le Maire,

